

Cote du document: EB/118  
Date: 2 décembre 2016  
Distribution: Restreinte  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Procès-verbal provisoire de la cent dix-huitième session du Conseil d'administration

### Note pour les représentants au Conseil d'administration

Conformément aux dispositions de l'article 12.2 du Règlement intérieur du Conseil d'administration, toute correction apportée au présent procès-verbal doit être communiquée, au plus tard, le 1<sup>er</sup> décembre 2016, à:

#### Responsables:

##### Questions techniques:

Cheryl Morden  
Secrétaire du FIDA a.i.  
téléphone: +39 06 5459 2254  
courriel: c.morden@ifad.org

##### Transmission des documents:

William Skinner  
Chef du Bureau  
des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2974  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent dix-huitième session  
Rome, 21-22 septembre 2016

---

Pour: Approbation

## Table des matières

	Paragraphe	Page
I. Introduction	1-2	1
II. Ouverture de la session	3-22	1-3
III. Décisions du Conseil d'administration	12-102	3-21
A. Adoption de l'ordre du jour	12	3
B. Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2017, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2017 et plan indicatif pour 2018-2019 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA	13-14	4-6
C. Évaluation	15-20	6-7
D. Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE)	21-24	7-8
E. Examen à mi-parcours de la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	25-29	8-9
F. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)	30-34	9-10
G. Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et évaluation du programme de pays	35-41	10-12
H. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'instrument établissant le fonds fiduciaire pour le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne du FIDA	42-45	12-13
I. Intégrer la problématique du climat dans les programmes financés par le FIDA [E]	46-48	13
J. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration	49-54	13-15
K. Proposition de don au titre du guichet-pays spécifique à ABC Microfinance en faveur du financement des jeunes ruraux par la diaspora malienne [A]	55-57	15
L. Établissement de la Consultation sur la onzième reconstitution des ressources du FIDA	58-59	16
M. Questions financières	60-72	16-18

N.	Projet d'ordre du jour provisoire de la quarantième session du Conseil des gouverneurs	73	18
O.	Rapport de situation du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance	74-77	18
P.	Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance	78-84	18-19
Q.	Vue d'ensemble de l'approche holistique à adopter par le FIDA pour adapter ses opérations au contexte du pays (englobant les situations de fragilité, les pays à revenu intermédiaire, le Système d'allocation fondé sur la performance et la décentralisation)	85-86	19-20
R.	Questions diverses	87-99	20-21
S.	Clôture de la session	100-102	21
IV.	Documents présentés pour information	103	22
V.	Informations fournies dans le cadre du principe d'adaptation à l'objectif visé		22
Annexes			
I.	Délégations à la cent dix-huitième session du Conseil d'administration		23-36
II.	Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent dix-huitième session		37-40
III.	Ordre du jour		41-45

## Procès-verbal provisoire de la cent dix-huitième session du Conseil d'administration

### I. Introduction

1. La cent dix-huitième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 21 et 22 septembre 2016. La liste des délégations figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration a été saisi des documents énumérés à l'annexe II.

### II. Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)

3. Avant l'ouverture de la cent dix-huitième session, le Président Kanayo F. Nwanze a accueilli tous les participants et a félicité les représentants nouvellement accrédités au Conseil d'administration comme suit :
  - Mme Verena Hagg, Conseillère, Institutions financières internationales, Ministère fédéral des finances, Autriche;
  - M. Liu Weihua, Directeur adjoint, Département de la coopération internationale économique et financière du Ministère des finances chinois;
  - M. Arnaud Guigné, Conseiller économique, Chef adjoint des Services économiques régionaux, Ambassade de France, France; et
  - Mme Martina Metz, Représentante permanente suppléante de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et autres organisations internationales.
4. Le Président souhaite la bienvenue, en particulier, à Son Excellence Hans Hoogeveen, Ambassadeur, Représentant permanent du Royaume des Pays-Bas auprès des Organismes des Nations Unies s'occupant d'alimentation et d'agriculture basées à Rome; à Son Excellence Marie-Therese Sarch, Ambassadrice, Représentante permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord auprès des Organismes des Nations Unies s'occupant d'alimentation et d'agriculture basées à Rome; de même qu'aux délégués et observateurs qui assistent pour la première fois au Conseil et à ceux qui y assistent depuis la salle d'écoute.
5. Le Président partage les mises à jour sur la coordination des listes, indiquant que Mme Martina Metz de l'Allemagne a été nommée Coordinatrice adjointe pour la Liste A, et le Dr Shi Jiaoqun, Représentant permanent adjoint de la République populaire de Chine auprès des Organismes des Nations Unies s'occupant d'alimentation et d'agriculture basées à Rome, a été nommé Coordinateur pour la Liste C et pour la Sous-Liste C2.
6. Concernant l'évolution des effectifs au niveau de la direction, le Président informe le Conseil que tous les postes clés ont été pourvus à titre provisoire comme suit: Mme Cheryl Morden (États-Unis) comme Secrétaire du FIDA, à titre intérimaire; M. Emmanuel Maurice (France) comme Conseiller juridique, à titre intérimaire; et M. Mikio Kashiwagi (Japon) comme Vice-Président adjoint, Département des opérations financières, Responsable principal des finances et Contrôleur principal, à titre intérimaire. M. Paul Winters a été nommé Responsable du Département de la stratégie et des savoirs (SKD).
7. Dans ses observations liminaires, le Président passe en revue les éléments marquants de la cent dix-septième session du Conseil d'administration et donne un aperçu des prochaines missions et des déplacements effectués depuis avril visant à

établir des contacts institutionnels, à créer des réseaux et à poursuivre le plaidoyer en faveur des petits agriculteurs. Plus précisément, le Président mentionne:

- a) sa participation à la réunion des Ministres de l'agriculture du G20 à Xi'an, en Chine, au cours de laquelle il a rencontré les communautés participant à des projets financés par le FIDA;
  - b) sa visite au Brésil en juillet, où le FIDA a appuyé de manière efficace la transformation du monde rural par un engagement auprès des petites et moyennes entreprises (PME);
  - c) son déplacement en Afrique de l'Ouest au début du mois d'août, où il a pu constater les progrès accomplis dans les projets financés par le FIDA au Sénégal, en Sierra Leone et au Libéria dans les domaines, respectivement, de la petite irrigation, des réseaux financiers ruraux et de la voirie rurale;
  - d) sa participation aux discussions sur les possibilités et les enjeux auxquels est confrontée l'agriculture africaine au cours du Forum sur la révolution verte en Afrique, qui s'est tenu à Nairobi en septembre;
  - e) le Prix de l'alimentation en Afrique qui lui a été décerné en reconnaissance pour le rôle qu'il avait joué en matière de plaidoyer en faveur des petits agriculteurs et pour avoir réorienté l'action du FIDA dans le sens d'une plus grande promotion de la petite agriculture en tant qu'entreprise viable.
8. Le Président informe le Conseil de sa participation prévue à la célébration du cinquantième anniversaire du Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé à Mexico et le lancement du Rapport sur le développement rural pour la région Amérique latine et Caraïbes; la réunion annuelle de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international à Washington; la réunion du Conseil suprême de la Compact 2025 à l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires en octobre; et la réunion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination à New York en novembre.
9. Après quoi, le Président rend compte au Conseil de l'événement phare du FIDA, prévu du 2 au 4 novembre, pour lequel les préparatifs sont en cours. La conférence sera parrainée conjointement par la Direction générale du Trésor de l'Italie sur le thème "Investir dans la transformation inclusive du monde rural: approches novatrices en matière de financement et d'opérations". L'événement devrait permettre de recueillir des idées concrètes pour combler le déficit d'investissement dans les zones rurales, notamment en mobilisant des ressources par le biais de partenariats public-privé en faveur du développement de l'agriculture paysanne et des PME<sup>1</sup>.
10. Le Président partage les mises à jour sur les sujets suivants:
- a) Rapport sur le développement rural 2016. Le Président remercie les représentants qui ont assisté au lancement du Rapport sur le développement rural 2016 au Ministère italien des affaires étrangères et de la coopération internationale. Le rapport est un produit du savoir clé pour le FIDA, qui vise à rendre compte de la dynamique de la transformation rurale dans différents contextes régionaux afin de proposer des recommandations en matière de politiques.
  - b) Dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10). Le Conseil est informé que cent pays ont annoncé qu'ils contribueront à hauteur de 1,127 milliard d'USD, en excluant les contributions au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), et que de nouveaux versements de contribution ont été reçus, provenant de l'Éthiopie, de la Guinée, du Japon, du

<sup>1</sup> Depuis la session du Conseil, l'événement a été reporté aux 23, 24 et 25 janvier 2017.

Libéria, des Maldives, de Maurice, de la République de Corée et de Sri Lanka. Toutefois, pour atteindre l'objectif de 1,35 milliard d'USD, près de 226 millions d'USD sont encore nécessaires.

- c) CSD. Des annonces de contribution, pour un montant total de 2,9 millions d'USD ont été reçues au titre du CSD. Les remboursements du principal non recouvré dans le cadre de FIDA10 s'élèvent à 3,4 millions d'USD, ce qui se traduit par un déficit d'environ 0,5 million d'USD. En outre, le Président rappelle au Conseil que les montants du CSD iront en s'accroissant lors des reconstitutions à venir, pour atteindre un montant qui est estimé à 38,2 millions d'USD durant la période couverte par FIDA11 et à 92,2 millions d'USD durant la période couverte par FIDA12.
  - d) FIDA11 et le président externe de la Reconstitution. Le Président présente ses excuses pour ne pas avoir attiré beaucoup plus tôt l'attention des Coordonnateurs et amis sur la sélection du président et indique que la candidature de M. Johannes Linn a été examinée et que celui-ci a confirmé être disponible pour assumer les fonctions de président externe.
  - e) Collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (OSR). Le Président réaffirme qu'il s'agit d'une question d'importance pour le FIDA et que les OSR collaborent à divers projets pour atteindre les objectifs de développement durable. En outre, le FIDA collabore activement avec d'autres institutions financières internationales (IFI) et banques multilatérales de développement investissant dans le développement rural.
  - f) Élection du prochain Président. Ce processus est engagé, et le Président souligne qu'élire une personne crédible, responsable, motivée, porteuse d'une vision et possédant les qualités requises pour exercer l'autorité avec passion et énergie est une responsabilité cruciale qu'il revient au Conseil des gouverneurs du FIDA et à ses autres organes directeurs d'assumer. Le Président exprime l'espoir que le futur président fera fond sur les bases solides qui ont été établies et continuera à remplir le mandat du FIDA.
  - g) Principes de conduite. Le Président exprime l'espoir que le Conseil d'administration adoptera les principes de conduite pour ses membres dans un avenir proche, car ils reflètent les meilleures pratiques mises en œuvre dans d'autres institutions et IFI et sont un outil essentiel pour protéger l'institution et assurer la bonne gouvernance. Il souligne avec regret que, malgré plusieurs consultations, le Conseil n'a toujours pas adopté les principes de conduite.
11. Enfin, concernant les priorités pour les derniers mois de son mandat, le Président précise qu'il veillera surtout à: consolider les changements et transformations qui ont été apportés et à les documenter pour son successeur; et à faire en sorte que FIDA10 soit entièrement financé et que FIDA11 démarre sur de bonnes bases.

### III. Décisions du Conseil d'administration

#### A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

12. Le Conseil d'administration prend note du calendrier de travail, tel qu'il figure dans le document EB 2016/118/R.1/Add.1/Rev.2, et adopte l'ordre du jour tel que proposé dans le document EB 2016/118/R.1/Rev.1. Cette version est modifiée (sous la cote EB 2016/118/R.1/Rev.2) sur la base de l'adjonction d'un point relatif à la collaboration entre les OSR sous la rubrique "Questions diverses", conformément à la proposition avancée par le représentant des Pays-Bas.

- B. Aperçu général du programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axé sur les résultats pour 2017, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2017 et plan indicatif pour 2018-2019 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (point 3 de l'ordre du jour)
13. Le Conseil d'administration examine l'Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axé sur les résultats pour 2017, et l'aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2017 et le plan indicatif pour 2018-2019 (EB 2016/118/R.2). Le Conseil prend note des synthèses présentées respectivement sur ce point par les présidents du Comité d'audit et du Comité de l'évaluation.
  14. Les représentants au Conseil saluent la clarté et la précision du document et posent plusieurs questions. La direction fournit des éclaircissements, en indiquant qu'un certain nombre des questions sera abordé dans le document final qui sera présenté au Conseil en décembre. Il s'agit en particulier des points suivants:
    - a) Les représentants accueillent favorablement la proposition visant à faire de 2017 – deuxième année de la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10) – l'année du plus grand programme de prêts et de dons, réduisant ainsi les efforts qui devront être déployés durant la dernière année pour atteindre l'objectif de FIDA10. Un représentant fait remarquer que le programme de prêts et dons envisagé pour la deuxième année de FIDA10 représentera plus du double du niveau atteint dans la deuxième année de FIDA9.
    - b) Tout en notant une augmentation nominale de 2,8% par rapport à 2016, dépassant les taux d'inflation réels et anticipés en dollar des États-Unis et en euro, les représentants demandent que l'augmentation finale qui sera proposée en décembre soit maintenue aussi près que possible du taux d'inflation, calculé selon la méthode convenue. La direction explique qu'il serait trompeur de comparer l'augmentation nominale aux taux d'inflation, étant donné que la hausse des prix de 1,1% serait le chiffre pertinent à comparer avec les taux d'inflation. La direction indique également que le taux d'inflation en Italie (1%) et dans le monde (3,2%) ont été pris en considération lors de la détermination de cette augmentation. Le taux d'inflation pour chaque poste sera réexaminé lors de la préparation de la version finale du projet de budget.
    - c) En réponse à une question, la direction confirme que l'hypothèse d'un montant de 500 millions d'USD en emprunt a été prise en compte dans les allocations globales, et que d'ici à la fin du cycle de reconstitution, 45 à 50% des ressources seront affectés à l'Afrique subsaharienne.
    - d) En réponse à des questions concernant les emprunts souverains, en particulier leurs implications éventuelles pour les allocations au titre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), leurs délais et leur impact sur le niveau des liquidités et la composition du portefeuille, la direction explique que les emprunts souverains n'introduiront aucune distorsion dans l'allocation des ressources au titre du SAFP, avec un programme de travail pouvant aller jusqu'à 3,2 milliards d'USD. Un groupe de travail interdépartements a été créé et chargé de l'examen des conditions de prêt et des principes en la matière. Comme convenu avec le Comité d'audit, les représentants recevront des mises à jour en temps utile. En réponse à une interrogation soulevée par les représentants concernant le fait que, durant la reconstitution, l'ensemble des ressources du programme sera alloué au titre

du SAFP même si elles dépassent 3,2 milliards d'USD, la direction explique que le groupe interdépartements se penchera sur cette question et demandera, si nécessaire, l'avis au Conseil et au Comité d'audit.

- e) Concernant la note d'information sur la création d'un Mécanisme pour les réfugiés, les migrants, les déplacements forcés et la stabilité rurale (FARMS), les représentants estiment qu'il serait utile que la conception et la visibilité du Mécanisme soient examinées de manière approfondie et approuvées par le Conseil. La direction fait observer que, comme convenu avec le Bureau du Conseiller juridique, le FARMS est un mécanisme destiné à recevoir les fonds supplémentaires, et non un fonds fiduciaire comme le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP); le mécanisme n'exige aucune approbation, dans la mesure où il est fondé sur des projets financés actuellement par le FIDA. Le Conseiller juridique confirme par ailleurs que le Conseil d'administration a habilité le Président, en 1986 et 1987, à recevoir des fonds supplémentaires liés à l'administration des dons provenant de quelque source que ce soit, à condition qu'ils soient destinés au financement de projets en cours du FIDA.
- f) Les représentants prennent acte du fait qu'abandonner l'approche par groupe au profit de l'approche par pilier pour le budget du FIDA et offrir des liens directs avec les résultats attendus devrait améliorer l'efficacité des processus de planification à l'échelle de l'institution et d'allocation des ressources. L'attention est attirée sur le fait que cette transition mérite une attention particulière pour assurer la continuité des opérations et la neutralité des coûts et que la participation active du Conseil contribuera à assurer une transition en douceur et évitera une pression haussière sur les coûts. La direction est invitée à fournir un complément d'information sur les résultats attendus et à se concentrer sur le budget réel, plutôt que sur le budget approuvé, comme base de comparaison. La direction assure le Conseil que le passage de l'approche par groupe à l'approche par pilier n'entraînera aucune hausse du budget et que des informations complémentaires sur ce processus de transition seront présentées au Comité d'audit et au Conseil en 2017.
- g) Le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) est félicité pour la présentation de son budget en termes de résultats attendus. La proposition d'entreprendre une évaluation au niveau de l'institution (ENI) sur l'architecture financière du FIDA en 2017 est bien accueillie. À cet égard, un représentant demande si les résultats préliminaires de l'exercice pourront informer les délibérations de la Consultation sur FIDA11. Dans sa réponse, IOE indique que les résultats préliminaires pourront être communiqués à la Consultation avant la fin de 2017, mais précise que le document d'orientation sera soumis au Comité de l'évaluation en mars 2017, et que l'évaluation sera effectuée et bouclée en 2018, compte tenu de la complexité des sujets à l'examen. Les représentants se félicitent également de l'appui apporté par IOE aux pays bénéficiaires en matière de développement de la capacité d'évaluation et de son attention plus marquée portée au renforcement des partenariats avec les OSR.
- h) En ce qui concerne le processus de la décentralisation comme facteur de coût, la direction est invitée à œuvrer pour la neutralité budgétaire à long terme et, à court terme, à maîtriser les coûts. Des éclaircissements sont demandés concernant les raisons pour lesquelles les coûts actuels dans les bureaux de pays du FIDA sont plus élevés que les coûts supplémentaires estimés pour 2017 communiqués dans la mise à jour sur la présence du FIDA dans les pays en avril. La direction confirme que les dépenses de personnel sont légèrement supérieures à celles qui avaient été initialement prévues et fait remarquer que les dépenses hors personnel sont moins élevées; le total des coûts proposés correspond donc approximativement aux estimations initiales. Toutes les

dépenses de personnel et les dépenses hors personnel sont actuellement à l'étude et les résultats figureront dans le document qui sera présenté en décembre.

### C. Évaluation (point 4 de l'ordre du jour)

- a) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-douzième session
15. Le Conseil d'administration prend note de l'exposé oral présenté par le président sur la quatre-vingt-douzième session du Comité de l'évaluation, sur la base du procès-verbal tel qu'il figure dans le document EB 2016/118/R.3 et, plus précisément, la décision du Comité d'avaliser le maintien des recommandations et des réponses de la direction dans tous les rapports de synthèse d'évaluations.
- b) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-treizième session
16. Le Conseil d'administration prend également note de l'exposé oral présenté par le président sur la quatre-vingt-treizième réunion du Comité de l'évaluation, sur la base du procès-verbal tel qu'il figure dans le document EB 2016/118/R.41. Le Conseil prend note du fait que le Comité a approuvé le budget proposé pour IOE pour 2017 à hauteur de 5,76 millions d'USD; il se félicite de l'ENI qu'il est prévu de réaliser sur l'architecture financière du FIDA; il approuve la demande formulée par la direction de reporter la présentation de l'accord d'harmonisation entre les fonctions d'évaluation indépendante et d'autoévaluation du FIDA à la quatre-vingt-seizième session en mars 2017; et il approuve l'inscription du point sur la stratégie d'engagement du FIDA dans les pays en situation de fragilité à l'ordre du jour de la quatre-vingt-quatorzième session du Comité.
- d) Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI)
17. Le Conseil examine la quatorzième édition du Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI), qui figure dans le document EB 2016/118/R.7 + Add.1. Il félicite IOE pour la grande qualité du document et avalise les recommandations qui y figurent. Les représentants se félicitent de la bonne tenue générale et de l'amélioration de la performance des investissements du FIDA dans les domaines de la productivité agricole, du capital humain et social, de l'égalité des sexes, de l'innovation et des partenariats; et ils invitent instamment la direction à continuer de prêter une attention particulière à l'intégration de la nutrition, de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles, des partenariats et de la gestion des savoirs. Plus précisément:
- a) Sur le point de vue exprimé par le Conseil selon lequel la direction doit réexaminer comment mesurer la participation aux partenariats en termes de produit et non d'intrant, compte tenu de la contribution qu'ils apportent à la viabilité à long terme des programmes, la direction répond que ce n'est pas réalisable à l'heure actuelle, le partenariat devant être considéré comme un moyen d'atteindre un objectif plutôt qu'une fin en soi.
  - b) Pour ce qui est de l'aspect nutritionnel, qui est un engagement important au titre de FIDA10, le Conseil convient qu'inclure un spécialiste de la nutrition dans toutes les missions de supervision n'est pas suffisant pour assurer l'intégration de la nutrition dans les opérations, pas plus que l'ajout de quelques activités ou le recentrage des projets dans une optique nutritionnelle. Le Conseil conseille vivement à la direction de mettre davantage l'accent sur les situations à niveaux élevés de malnutrition et à travailler en étroite collaboration avec les partenaires concernés dès la phase de conception du projet, afin d'assurer l'intégration de la nutrition. La direction souligne que les progrès accomplis jusqu'ici reflètent la volonté de régler ce problème.

- c) En ce qui concerne les discussions sur la nécessité de renforcer davantage la gestion des savoirs, la direction indique qu'il s'agit d'un domaine important du Cadre stratégique du FIDA 2016-2025 et que des travaux sont en cours, notamment la mise en place prochaine d'un plan d'action institutionnel en matière de gestion des savoirs pour la période couverte par FIDA10. Concernant l'observation formulée par le Conseil selon laquelle il est essentiel d'affiner la stratégie de ciblage pour la réalisation du mandat du FIDA compte tenu de la complexité croissante de la pauvreté, la direction exprime son accord avec la recommandation et, conformément à la Politique du FIDA en matière de ciblage, elle s'engage à développer des stratégies de ciblage spécialement adaptées pour ses projets et à les suivre attentivement au cours de la mise en œuvre.
18. À la demande du Conseil, IOE accepte d'organiser une activité d'apprentissage sur la base de données incluse dans le RARI, pour permettre une meilleure compréhension de la façon dont fonctionne la base de données.
19. Enfin, le Conseil juge pertinent le thème de l'apprentissage proposé pour le RARI 2017: gestion financière et responsabilités fiduciaires.
20. Un représentant se dit préoccupé que seul le résumé du RARI ait été traduit dans les langues officielles du FIDA, alors que des éléments plus importants ne l'ont pas été. À cet égard, il est rappelé aux représentants que la longueur des documents des organes directeurs a été approuvée par le Conseil par souci d'efficacité.
- D. Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) (point 5 de l'ordre du jour)**
21. Le Conseil examine le document EB 2016/118/R.8 + Add.1, l'édition 2016 du Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) assorti des observations formulées à ce sujet par IOE, et il se félicite de la performance généralement bonne des projets appuyés par le FIDA. Les représentants félicitent la direction pour la structure et le format de présentation du rapport, tout en suggérant que les futures éditions contiennent plus d'informations sur les principaux critères de performance et une description plus détaillée de la méthodologie utilisée. La direction explique que les documents du Conseil sont soumis à des limites du nombre de mots. Plus précisément, le Conseil se félicite des résultats positifs inscrits dans le RIDE, notamment le fait que les objectifs de résultats pour 2015 ont été atteints ou dépassés, et que 80% des projets, voire davantage, ont été jugés satisfaisants. Par ailleurs:
- a) Le Conseil félicite le FIDA pour avoir relevé à 50/50 le ratio hommes-femmes parmi les bénéficiaires, ce qui témoigne de l'engagement de la direction en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.
- b) Si les représentants se disent satisfaits de la hausse de l'indice d'engagement du personnel, ils souhaitent obtenir des précisions sur les mesures prises par le FIDA pour augmenter le nombre de femmes au niveau P5 et au-dessus. La direction fournit les exemples suivants: renforcement de la sensibilisation pour attirer les femmes qualifiées à des postes d'encadrement; tournées de présentation; inclusion d'un nombre obligatoire de femmes sur les listes de présélection pour les entretiens; mise en place d'un nouveau cadre de perfectionnement professionnel; et lancement prévu d'un programme destiné aux dirigeants émergents.
- c) Les représentants prennent acte du fait que, pour la direction, l'écart entre les notes du RARI et du RIDE peut être attribué à: des différences entre les méthodes et les ensembles de données utilisés, certains des critères retenus et l'orientation d'une autoévaluation comparée à celle d'une évaluation indépendante. En outre, tandis que le RIDE présente les cinq niveaux d'indicateurs intégrés dans le Cadre de mesure des résultats du FIDA (CMR),

le RARI ne mentionne que les indicateurs au niveau des projets et des programmes de pays (qui pour la plupart étaient comparables seulement aux indicateurs de niveau 2 dans le CMR). La direction souligne également qu'elle est en train d'établir un cadre complet de l'efficacité en matière de développement pour renforcer les processus et les méthodes d'autoévaluation.

- d) Un représentant demande si un système d'alerte rapide a été mis en place pour les projets dont les résultats sont insuffisants. La direction confirme que ce problème est traité à trois niveaux: au niveau des projets par le biais du suivi-évaluation et des rapports de supervision; au niveau régional par le biais des examens des portefeuilles; et au niveau institutionnel par le biais d'examen trimestriels de la performance au niveau de l'institution et du RIDE.
22. Répondant aux préoccupations soulevées par les représentants au sujet du faible niveau de décaissement des fonds aux projets, la direction souligne que cette question doit aussi être abordée avec les pays bénéficiaires. La division SKD du FIDA mène actuellement une analyse statistique des décaissements s'appuyant sur des données internes et secondaires.
23. Le Conseil prend acte du fait que le RIDE dresse le bilan de l'intégralité de la période couverte par FIDA9 et reprend donc les chiffres établis par l'initiative d'évaluation de l'impact menée durant FIDA9 avec un résumé des enseignements tirés. Les représentants demandent que des informations supplémentaires soient présentées sur la façon dont a été calculé le chiffre de 24 millions de personnes libérées de la pauvreté et pour quelles raisons il ne correspond pas à l'objectif initial de FIDA9.
24. Le Conseil met l'accent sur la nécessité d'une harmonisation entre les évaluations indépendantes d'IOE et les autoévaluations du FIDA. IOE et la direction fourniront des mises à jour sur les progrès réalisés en temps utile.
- E. Examen à mi-parcours de la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (point 6 de l'ordre du jour)
25. Le Conseil examine le document EB 2016/118/R.9, Examen à mi-parcours de la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et, à l'unanimité, félicite le FIDA pour avoir donné l'impulsion ayant permis de faire avancer le programme sur l'égalité des sexes tant en interne dans ses opérations qu'à l'extérieur, et en particulier pour les excellents résultats obtenus au regard du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
26. Le Conseil d'administration accueille favorablement l'examen à mi-parcours, notant avec satisfaction que le nombre de femmes bénéficiant des services fournis par les projets appuyés par le FIDA a augmenté au cours de FIDA9, passant de 28 millions en 2011 à 56 millions en 2015. Il invite instamment la direction à privilégier la prise en compte de la problématique hommes-femmes plutôt que la sensibilité dans ce domaine et à consolider les avancées réalisées dans l'intégration des questions transversales telles que l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes dans toute l'action du FIDA. La direction est aussi invitée à poursuivre ses efforts dans les quelques domaines de l'ONU-SWAP qui restent à la traîne, pour s'assurer que le niveau des capacités en personnel et de l'expertise en matière d'égalité des sexes soit suffisant pour appliquer de manière effective la politique d'égalité des sexes du FIDA et garantir la qualité de la conception et du suivi des projets dans un souci d'égalité entre les sexes.
27. Le Conseil félicite également le FIDA pour ses expériences appliquant les méthodologies axées sur les ménages, qui ont montré que les activités des projets

visant à faire évoluer les rapports entre les sexes au niveau des ménages et des communautés ne se contentaient pas de traiter les symptômes de l'inégalité entre les sexes, mais s'attaquaient à leurs causes profondes, notamment: normes sociales, attitudes, comportements et systèmes sociaux.

28. La direction est invitée à ajouter une perspective tenant compte de la problématique hommes-femmes au Système de gestion des résultats et de l'impact sur la base de l'indice de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture et, outre le parcours en cinq points, à mettre en place un plan d'action comprenant des objectifs, des activités, des responsabilités partagées, des ressources et des calendriers pour atteindre les objectifs fixés dans le CMR et remplir les engagements du plan ONU-SWAP pour 2017. Le Conseil est informé que, conformément aux recommandations d'IOE, la direction a un programme ambitieux: au moins 90% des nouveaux projets jugés plutôt satisfaisants et, parmi ceux-ci, 50% jugés satisfaisants et 15% très satisfaisants durant la période couverte par FIDA10.
29. Le Conseil prend acte de l'engagement de la direction de poursuivre son action en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

#### F. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRI SMA) (point 7 de l'ordre du jour)

30. Le Conseil prend note des informations contenues dans le document EB 2016/118/R.10 + Add.1, la treizième édition du Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) et les observations formulées par IOE à ce sujet.
31. Le Conseil se réjouit du degré élevé d'adoption des recommandations d'IOE par la direction et souligne qu'il s'agit là d'une évolution positive pour faire en sorte que les enseignements tirés et les mesures correctrices soient intégrés dans les opérations et les programmes du FIDA. Le Conseil se dit satisfait qu'au total 173 recommandations aient été examinées, soit 45 de plus que l'année précédente, et que 94% des recommandations aient été appliquées ou soient en cours d'application. Le fait que les recommandations aient été évaluées au regard des domaines thématiques clés, en plus du degré d'application, est aussi apprécié.
32. Le Conseil souligne l'importance de démontrer l'efficacité et de l'améliorer en permanence et invite instamment le FIDA à présenter les gains d'efficacité dans une optique plus quantitative chaque fois qu'il le peut. Tout en prenant acte des préoccupations formulées par la direction à propos du nombre d'évaluations menées par IOE et les recommandations qui en résultent, les représentants réaffirment que les évaluations sont une occasion importante pour prendre des mesures correctives, lorsque cela est nécessaire, et pour intégrer les enseignements tirés. Ils suggèrent à IOE de tenir compte, autant que possible, de la charge de travail supplémentaire pour le personnel qui doit répondre aux nombreuses recommandations. Le Conseil salue le statut indépendant d'IOE et la contribution importante qu'il représente dans l'amélioration de la performance du FIDA, en évoquant le PRISMA de cette année à titre d'exemple.
33. Concernant les deux recommandations contenues dans le RARI 2015 avec lesquelles la direction est en désaccord, à savoir, la nécessité de préparer des stratégies de retrait pour chaque projet et celle d'introduire des indicateurs et des cibles spécifiques et mesurables pour les activités hors prêts dans les cadres de résultats des programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP), le Conseil indique que la direction est libre d'accepter ou non les recommandations et de définir les calendriers de mise en œuvre des recommandations en fonction des capacités disponibles.

34. Enfin, le Conseil propose qu'IOE et la direction trouvent ensemble des moyens de faciliter le suivi des recommandations, sans pour autant compromettre l'indépendance d'IOE s'agissant de formuler des recommandations.
- G. Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et évaluations de programme de pays (points 8 et 4 c) de l'ordre du jour)
35. Le Conseil d'administration examine le COSOP pour l'Argentine, la Chine, l'Indonésie et la Turquie. Conformément à la proposition visant à présenter les évaluations de programme de pays (EvPP) en même temps que les COSOP correspondants, les EvPP pour la Chine, l'Indonésie et la Turquie sont examinées dans le cadre de ce point de l'ordre du jour. Le Conseil ayant demandé, à sa session d'avril 2013, qu'IOE présente des notes sur les COSOP pour lesquels des EvPP ont été réalisées, IOE présente également des observations sur le COSOP pour la Chine, l'Indonésie et la Turquie.
36. Le Conseil apprécie tout particulièrement les COSOP et les EvPP, en particulier les approches novatrices qu'ils mettent en œuvre telles que l'accent mis sur le partage des savoirs et le renforcement des partenariats, conformément au Cadre stratégique du FIDA 2016-2025. Le Conseil souligne par ailleurs que le COSOP pour les pays à revenu intermédiaire (PRI) doit contenir plus d'informations sur le cofinancement. On trouvera ci-après un résumé des débats sur les COSOP et EvPP spécifiques.
- a) Argentine
37. Le Conseil d'administration se félicite du COSOP axé sur les résultats pour l'Argentine. Les représentants de l'Angola, du Brésil, du Kenya, du Mexique, du Pakistan et de l'Espagne appuient la stratégie de pays, en prenant note des niveaux élevés de pauvreté rurale et d'inégalité à l'intérieur des pays et en soulignant le ciblage judicieux de la stratégie, en particulier des communautés autochtones. Le représentant de l'Italie demande un complément d'information sur la coopération Sud-Sud, axe central de la stratégie régionale qui a été renforcée par l'initiative récemment prise par l'Argentine d'offrir une assistance technique aux projets en Afrique. Le représentant de la France demande des informations sur le ciblage et le financement additionnel requis pour deux futurs programmes éventuels. Le chargé de programme de pays (CPP) explique l'intérêt de l'Argentine à compléter les ressources du FIDA avec un cofinancement, notamment auprès d'institutions partenaires et avec des fonds additionnels mobilisés par le FIDA. Concernant le ciblage, il évoque la focalisation croissante du programme de pays sur les communautés autochtones et le programme prévu en faveur des communautés autochtones qui vise à développer des compétences spécialisées susceptibles d'être également utilisées dans d'autres programmes. Enfin, en réponse à une question sur le "Plan Belgrano" du gouvernement, le CPP fait remarquer que le plan a créé un environnement politique particulièrement propice d'action pour le programme de pays du FIDA. Le représentant de l'Argentine dit combien a été précieux le large soutien apporté par les représentants du Conseil d'administration et confirme l'engagement du gouvernement en faveur de la stratégie.
- b) Chine
38. Le Conseil d'administration examine le COSOP axé sur les résultats pour la Chine pour la période 2016-2020. Le Conseil salue la manière dont ce COSOP a recadré l'engagement du FIDA dans un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et en particulier l'approche plus stratégique et l'attention accrue portée aux activités hors prêts. Le Conseil se félicite également de l'attention accordée aux recommandations de l'EvPP. Des précisions sont demandées concernant: i) la stratégie en faveur de la participation à l'élaboration des politiques; ii) le cofinancement prévu, y compris l'ASAP; iii) l'institution centrale chargée d'assurer

la coordination, de gérer les savoirs et de faciliter la reproduction à plus grande échelle du programme de pays; iv) les partenariats envisagés avec d'autres organismes nationaux et internationaux; v) l'appui aux organisations rurales; vi) la question de savoir si l'attention portée à l'utilisation de produits agrochimiques fait partie du programme d'intégration des aspects écologiques; et vii) la coopération Sud-Sud. Les précisions suivantes sont fournies: a) la stratégie du pays envisage deux moyens de renforcer la participation à l'élaboration des politiques: tout d'abord, une meilleure gestion plus systématique des savoirs générés par la mise en œuvre du programme de prêts; et, deuxièmement, une attention renforcée à la production des savoirs par le biais d'activités d'analyse, l'objectif final étant d'utiliser les résultats pour contribuer à l'élaboration des politiques; b) le ratio de cofinancement (soit 1:1, mais en visant un ratio plus élevé) fait référence au cofinancement prévu de ressources gouvernementales, qui ont été plus prévisibles. Des cofinancements supplémentaires, qui étaient difficilement prévisibles, sont attendus du secteur privé, des banques commerciales et d'autres institutions de financement, de coopératives et des bénéficiaires. Le ratio de cofinancement des deux derniers projets en Chine, approuvés par le Conseil, était d'environ 1:1,9. Pour le moment, aucun prêt au titre de l'ASAP n'est attendu; c) l'institution centrale chargée d'assurer la coordination, de gérer les savoirs et de faciliter la reproduction à plus grande échelle est l'Office national chargé du développement global de l'agriculture (SOCAD); d) le partenariat avec d'autres acteurs nationaux et internationaux a été jugé essentiel pour la réussite de l'exécution du programme de pays, et d'autres partenariats, nouvellement établis ou renforcés, avec des universités et des instituts de recherche chinois, des partenaires de développement, notamment la FAO et le Programme alimentaire mondial, et d'autres institutions et organismes gouvernementaux et le secteur privé ont été envisagés; e) le programme de pays apportera son appui aux organisations paysannes et collaborera avec elles, l'un des axes thématiques du COSOP étant d'"appuyer des coopératives inclusives"; f) la sécurité alimentaire suscite de plus en plus d'inquiétude, et la "sécurité" de la production est un axe central de la stratégie; et g) la coopération Sud-Sud est une priorité pour le FIDA et la Chine, et son amélioration est l'un des axes stratégiques du nouveau COSOP.

#### c) Indonésie

39. Le Conseil d'administration examine le COSOP axé sur les résultats pour l'Indonésie. Dans l'ensemble, les membres du Conseil d'administration se disent satisfaits du COSOP et soulèvent un certain nombre de questions. La première vient du Canada et concerne la collaboration du FIDA avec le secteur privé en Indonésie. Il est expliqué que le secteur privé, tant national qu'international, joue un rôle de plus en plus important dans le développement agricole et rural. Le FIDA facilite les partenariats privé-public durables et assure la promotion d'environnements favorables à des investissements privés et publics durables dans les zones rurales. Une seconde question du Canada concerne la contribution du FIDA à l'amélioration de la nutrition. Dans ce domaine, le FIDA utilise des données provenant des autres OSR afin de cibler les zones défavorisées sur le plan nutritionnel et apporter un appui sous forme de renforcement des capacités, de messages de sensibilisation à la nutrition et l'investissement dans des aliments riches sur le plan nutritionnel pour les bénéficiaires. L'Allemagne demande un complément d'information sur l'agriculture adaptée au climat et sur la contribution du FIDA à l'aménagement des bassins versants et à la gestion des ressources naturelles; son processus de sélection des partenaires du secteur privé; et son approche des questions comme les droits de l'homme. Il est précisé que le FIDA travaille sur les questions climatiques en aidant les petits producteurs à s'adapter aux risques associés à la variabilité du climat et en promouvant une gestion durable des ressources naturelles. Concernant les droits de l'homme, le FIDA s'emploie à autonomiser les institutions locales et les populations locales pour qu'elles aient une voix et une influence dans les politiques touchant leur vie. Plus généralement, le FIDA est

membre de l'équipe locale de pays des Nations Unies et collabore avec d'autres organismes possédant un avantage comparatif plus élevé en matière de droits de l'homme. Une dernière question de l'Allemagne concerne le concept du programme proposé Services aux jeunes entrepreneurs et s'il appuiera également les activités hors exploitation et non agricoles. Le FIDA confirme que tel sera le cas. L'Espagne demande des précisions sur les activités de gestion des savoirs du FIDA, plus précisément sur les voyages d'étude, cofinancés par l'Espagne, auprès du Projet de développement des communautés côtières (CCDP) appuyé par le FIDA. Il est confirmé que le CCDP est un projet très performant auquel s'intéresse la communauté internationale et que des délégations de haut niveau d'un certain nombre d'États membres du FIDA se rendront en Indonésie pour étudier le projet et son approche.

d) Turquie

40. Le Conseil d'administration examine le COSOP axé sur les résultats pour la Turquie (EB 2016/118/R.14) et félicite l'équipe pour la qualité de son document qui s'appuie sur les conclusions et recommandations de l'EvPP conduite récemment. Les recommandations incluaient la nécessité d'une approche plus cohérente du cofinancement, une approche solide du ciblage et la poursuite du renforcement de l'avantage comparatif du FIDA dans le pays. Le représentant du Danemark demande des précisions pour savoir si les 2 millions de réfugiés syriens actuellement hébergés par la Turquie étaient dûment pris en considération. L'équipe du FIDA confirme que le Gouvernement turc intègre les réfugiés syriens remplissant les conditions requises sur le marché du travail. Toutefois, la stratégie du FIDA en Turquie est axée sur les hautes terres, où ne se trouve aucun réfugié syrien. La stratégie envisage de renforcer la collaboration avec la Turquie et l'élargissement des partenariats une fois que le Bureau de pays du FIDA et que la plateforme sous-régionale auront été mis en place. Dans son intervention, le Représentant permanent de la Turquie auprès des organismes des Nations Unies s'occupant d'alimentation et d'agriculture basées à Rome indique que l'accord avec le pays hôte sera signé prochainement. Les membres du Conseil apprécient particulièrement dans la stratégie la priorité donnée aux pauvres, dans le contexte d'un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et son approche globale des activités hors prêts, qui repose sur des mesures concrètes pour le renforcement de la coopération triangulaire et Sud-Sud.
41. Le Président remercie les représentants pour leurs interventions lors des débats sur les COSOP. Il fait remarquer qu'à ce jour, bien que les séminaires informels aient été ouverts à tous les États membres, et que ces séminaires aient été demandés par le Conseil, leur fréquentation reste très faible. Les séminaires informels ont pour but de donner aux représentants tout le temps nécessaire pour partager leurs avis, poser des questions et engager des discussions avec la direction sur divers sujets. En outre, les représentants sont vivement encouragés à participer aux séminaires informels, de manière à réduire le temps consacré aux discussions au cours des sessions du Conseil. S'ils sont dans l'incapacité d'y participer, les membres sont encouragés à y envoyer d'autres représentants de leurs missions.
- H. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'instrument établissant le fonds fiduciaire pour le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne du FIDA (ASAP) (point 9 de l'ordre du jour)
42. Le Conseil d'administration examine les modifications qu'il est proposé d'apporter à l'instrument établissant le fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne du FIDA (ASAP) telles qu'elles figurent dans le document EB 2016/118/R.15.

43. Dans une déclaration commune, la Liste A exprime son accord sur la nécessité de modifier l'instrument du fonds fiduciaire pour la deuxième phase du programme (ASAP2), tout en conservant la forme actuelle jusqu'à la fin de la première phase, c'est-à-dire jusqu'en 2023 pour permettre l'achèvement des projets financés dans le cadre de l'ASAP original. En ce qui concerne les modifications qu'il est proposé d'apporter à l'instrument, les membres de la Liste A accueillent favorablement l'attention plus marquée portée par l'ASAP2 à la participation à l'élaboration des politiques; l'autonomisation économique des femmes et l'égalité des sexes; l'engagement du secteur privé; la gestion et la gouvernance des ressources naturelles; les évaluations du risque climatique et les services climatologiques; et la gestion des savoirs.
44. D'un autre côté, la Liste A demande que la documentation soit révisée avant que les modifications ne soient approuvées par le Conseil afin d'inclure un cadre de mesure des résultats (CMR) pleinement achevé pour l'ASAP2, énonçant comment l'ASAP2 appuiera le programme d'action général en faveur de l'intégration de la problématique du climat, ainsi que les contributions complémentaires non affectées.
45. Il est décidé que la direction consultera les membres concernés pour préciser leurs besoins et leurs attentes sur le CMR pour l'ASAP2, qui sera financé au moyen de fonds supplémentaires. La direction présentera le document révisé à l'approbation du Conseil d'administration en décembre 2016.

#### I. Intégrer la problématique du climat dans les programmes financés par le FIDA (point 10 de l'ordre du jour)

46. La direction fournit des précisions sur les modalités d'application des engagements de FIDA10 concernant l'intégration de la problématique du climat dans tous les nouveaux programmes financés par le FIDA, comme il est décrit dans le document EB 2016/118/R.16, et le Conseil d'administration prend note de la teneur du document.
47. Une déclaration conjointe est lue au nom des trois listes, et la direction est félicitée pour avoir intégré le changement climatique dans plus de 40% des projets d'investissement pendant la période couverte par FIDA9, appuyés par l'ASAP, ouvrant ainsi la voie à l'intégration globale des questions climatiques au cours de la période couverte par FIDA10. Si le rapport souligne les expériences réussies à ce jour, les obstacles à surmonter pour réaliser l'objectif d'une prise en compte systématique et totale des questions climatiques d'ici à 2018 sont également notés, quel que soit le niveau des ressources additionnelles mobilisées. Le Conseil d'administration indique qu'il appuiera les projets du FIDA à cet égard.
48. En réponse aux observations du Conseil, la direction fournit des éclaircissements sur l'inclusion des aspects concernant l'égalité des sexes et la nutrition dans l'intégration des questions liées au changement climatique et sur la mesure des objectifs et les études de référence, et elle informe les représentants sur les mesures relatives aux aspects fiduciaires et au devoir de vigilance que comportera le processus d'accréditation du FIDA au Fonds vert pour le climat.

#### J. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration (point 11 de l'ordre du jour)

- a) Afrique de l'Ouest et du Centre
- Niger: Mémoire du Président: proposition de prêt et don en faveur de la République du Niger pour combler le déficit de financement du Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder
49. Le Conseil d'administration examine la proposition figurant dans le document EB 2016/118/R.17 et adopte les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Niger un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à huit millions cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (8 150 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Niger, au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette, un don d'un montant équivalant à huit millions cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (8 150 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

b) Afrique orientale et australe

i) Éthiopie Programme de développement participatif de la petite irrigation – Phase II (PASIDP II)

50. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2016/118/R.18, ainsi que la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République fédérale démocratique d'Éthiopie un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à soixante-douze millions neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (72 950 000 DTS) (approximativement 102 millions d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République fédérale démocratique d'Éthiopie un don d'un montant équivalant à un million quatre-vingt mille droits de tirage spéciaux (1 080 000 DTS) (approximativement 1,5 million d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République fédérale démocratique d'Éthiopie un don de l'ASAP d'un montant équivalant à sept millions huit cent soixante-dix mille droits de tirage spéciaux (7 870 000 DTS) (approximativement 11 millions d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

51. Le Conseil prend acte du fait que les États-Unis se sont abstenus d'approuver le PASIDP II en Éthiopie dans la mesure où les procédures de contrôle en matière environnementale présentées ne satisfont pas aux prescriptions législatives en vigueur aux États-Unis pour ce type de programme, en particulier pour ce qui est des délais de divulgation de la documentation relative à l'impact environnemental.

ii) Rwanda: Projet de développement de la production laitière au Rwanda

52. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2016/118/R.19/Rev.1, ainsi que la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Rwanda un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à trente et un millions trois cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (31 350 000 DTS) (équivalant approximativement à 43,6 millions d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Rwanda un don d'un montant équivalant à sept cent quatre-vingt-dix mille droits de tirage spéciaux

(790 000 DTS) (équivalant approximativement à 1,1 million d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

iii) Zimbabwe: Programme de relance de l'irrigation paysanne

53. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2016/118/R.20/Rev.1, ainsi que la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Zimbabwe un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant équivalant à dix-huit millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (18 300 000 DTS) (environ 25,5 millions d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

c) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

Maroc: Projet de développement rural des montagnes de l'Atlas

54. Le Conseil d'administration examine la proposition figurant dans le document EB 2016/118/R.22 et adopte les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera au Royaume du Maroc un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à quarante millions six cent dix mille euros (40 610 000 EUR), qui aura un délai de remboursement de 15 ans, y compris un différé d'amortissement de cinq ans, et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Royaume du Maroc un don d'un montant équivalant à un million deux cent quatre-vingt-dix mille euros (1 290 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

K. Proposition de don au titre du guichet-pays spécifique à ABC Microfinance en faveur du financement des jeunes ruraux par la diaspora malienne (point 12 de l'ordre du jour)

55. Le Conseil d'administration examine la proposition de don au titre du guichet-pays spécifique à ABC Microfinance en faveur du financement des jeunes ruraux par la diaspora malienne telle qu'elle figure dans le document EB 2016/118/R.23 et adopte la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de contribuer au financement des jeunes ruraux par la diaspora malienne, accordera un don de quatre cent vingt-cinq mille dollars des États-Unis (425 000 USD) à ABC Microfinance, pour trois ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

56. Les représentants au Conseil demandent qu'à l'avenir ces propositions futures fournissent de plus amples informations sur les bénéficiaires du secteur privé du don, notamment l'adresse légale et la localisation, la propriété et la durée d'existence de l'organisation, par souci de clarté.
57. La direction révisera la proposition de don pour inclure une annexe présentant des informations détaillées sur ABC Microfinance et toute autre information pertinente demandée par le Conseil.

L. Établissement de la Consultation sur la onzième reconstitution des ressources du FIDA (point 13 de l'ordre du jour)

58. Le Conseil d'administration examine le document EB 2016/118/R.24 sur l'Établissement de la Consultation sur la onzième reconstitution des ressources du FIDA et approuve la présentation du document et du projet de résolution y figurant en annexe à la quarantième session du Conseil des gouverneurs en février 2017. De plus, en réponse à la demande formulée par le représentant du Koweït, il est convenu de modifier les dates de la réunion de la Consultation de juin, qui sera maintenant proposée pour les 29 et 30 juin 2017, au lieu des 28 et 29 juin.
59. Par ailleurs, le Président assure le Conseil que, suite aux discussions tenues lors de la récente réunion des Coordonnateurs et amis, à l'avenir, les consultations se tiendront avec les membres à compter du mois d'avril de l'année précédant les consultations sur la reconstitution, pour permettre un débat plus à propos sur tout candidat potentiel à la présidence externe.

M. Questions financières (point 14 de l'ordre du jour)

- a) Rapports du président du Comité d'audit sur les cent quarantième et cent quarante et unième réunions
60. Le Conseil d'administration examine les rapports des cent quarantième et cent quarante et unième réunions du Comité d'audit, tels qu'ils figurent dans les documents EB 2016/118/R.25 et EB 2016/118/R.26, respectivement, prenant note des informations contenues. Le résumé oral du président sur la cent quarantième réunion concerne les délibérations sur deux points inscrits à l'ordre du jour, à savoir, le rapport du Commissaire aux comptes sur le contrôle interne et les méthodes comptables et la sélection du Commissaire aux comptes du FIDA pour la période 2017-2021. Le résumé oral sur la cent quarante et unième réunion est axé sur l'examen du Cadre d'emprunt souverain et l'examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale.
61. Répondant à des questions concernant les emprunts sur les marchés, la direction informe le Conseil qu'une feuille de route pour la réalisation d'une étude de faisabilité au cours de la période couverte par FIDA10 est en cours d'élaboration et assure les représentants que le Comité d'audit les tiendra informés des progrès réalisés. Des informations actualisées sur cette question seront fournies au Conseil en décembre. En outre, le président suggère qu'on pourrait envisager d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour de la Consultation de FIDA11.
62. Les représentants conviennent avec la direction de l'importance de maintenir la reconstitution comme financement de base du Fonds et demandent que toute information pertinente concernant les emprunts sur les marchés et la manière de procéder soit communiquée par la direction en temps utile pour permettre au Comité d'audit et au Conseil d'administration d'en tenir dûment compte et d'en discuter de manière approfondie.
- b) Examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale
63. Ayant examiné le document EB 2016/118/R.27, le Conseil décide de maintenir la Réserve générale à son niveau actuel de 95 millions d'USD et de réexaminer cette évaluation en 2017, conformément à l'article XIII b) du Règlement financier du FIDA, tel que modifié par le Conseil des gouverneurs à sa trente-cinquième session.
- c) Méthode de détermination des taux d'intérêt variables du FIDA: impact des taux d'intérêt négatifs
64. Ayant examiné le document EB 2016/118/R.28, le Conseil approuve la décision de modifier la méthode utilisée par le FIDA pour déterminer les taux d'intérêt variables applicables aux prêts approuvés à des conditions variables, détaillée dans les documents EB 2009/98/R.14 et EB 2011/102/R.11. La modification permettra l'introduction d'un seuil zéro applicable aux composantes LIBOR/EURIBOR du taux

de référence du FIDA et elle s'appliquera aux prêts existants ou récemment approuvés aux conditions susmentionnées. Cette modification prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

65. À la question de savoir si cette décision sera appliquée de manière rétroactive, le Conseiller juridique déclare que cette mesure s'appliquera à tous les contrats actuels et futurs, dans la mesure où ils font uniquement état du taux d'intérêt de référence du FIDA, qui est établi tous les six mois. La décision n'exigera aucune modification des contrats existants, puisque la politique est automatiquement applicable dans ces cas.
- d) Proposition de mobilisation de la facilité d'emprunt de KfW dans le cadre de FIDA10
66. Le Conseil d'administration examine et approuve la recommandation figurant dans le document EB 2016/118/R.29 d'accéder à la dernière tranche (100 millions d'EUR) des fonds au titre de l'accord-cadre avec KfW en vigueur (400 millions d'EUR) et d'utiliser les fonds pour réaliser le programme ciblé de prêts et de dons de FIDA10 d'un montant de 3,2 milliards d'USD. Le Conseil approuve en outre la conclusion par le FIDA des accords de prêt individuels prévus dans le présent document.
67. Un représentant fait observer que les prêts souverains ne doivent pas remplacer les contributions des membres, mais doivent permettre de mobiliser des ressources additionnelles et il demande que soit menée une analyse complète et transparente des enseignements tirés pour servir de base aux futures décisions concernant le Cadre d'emprunt souverain.
- e) Examen du Cadre d'emprunt souverain du FIDA – Emprunts auprès d'États souverains et d'institutions financées par un État
68. Lorsque le Cadre d'emprunt souverain a été approuvé par le Conseil d'administration en 2015 (EB 2015/114/R.17/Rev.1), il a été décidé qu'il ferait l'objet d'un premier examen en 2016, dont les conclusions seraient présentées dans un rapport soumis au Conseil d'administration en septembre 2016. En application de cette décision, un premier examen du Cadre d'emprunt souverain, tel qu'il figure dans le document EB 2016/118/R.30, est communiqué au Conseil pour information.
69. La direction informe le Conseil qu'après l'approbation de la proposition visant à accéder à la dernière tranche de 100 millions d'EUR de l'accord-cadre conclu avec KfW en novembre 2014, elle contactera immédiatement KfW pour engager des négociations sur le troisième accord de prêt individuel dans les prochaines semaines. Les représentants sont avisés que des discussions sont en cours avec l'Agence française de développement (AFD) sur un éventuel prêt pour appuyer le programme de prêts de FIDA10. La direction dit avoir espoir d'être en mesure de soumettre une proposition à cet égard à la cent quarante-deuxième réunion du Comité d'audit en novembre et à la cent dix-neuvième session du Conseil d'administration en décembre.
70. Concernant les discussions avec l'AFD, le représentant pour la France indique que deux messages ont été transmis à ses collègues de l'agence: d'abord afin de tout mettre en œuvre pour être en mesure d'appuyer le FIDA dans ses efforts visant à réduire le déficit de financement pour FIDA10 via une opération de prêts; ensuite, pour remplir les conditions du cadre d'emprunt et veiller à ce que toutes les conditions aient été respectées.
71. Tout en reconnaissant que le cadre n'a pas encore été mis en œuvre, les représentants proposent que le prochain examen s'intéresse plus clairement aux enseignements tirés, qu'il intègre les enseignements tirés de l'accord-cadre avec KfW et qu'il inclue des propositions visant à améliorer l'efficacité du Cadre d'emprunt souverain. Ils soulignent également combien il est important d'inclure une analyse approfondie et exhaustive du risque dans les futurs examens.

72. La direction dit combien a été précieux l'appui apporté par le Comité d'audit et le Conseil pour faire en sorte que le Cadre d'emprunt souverain devienne réalité.
- N. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarantième session du Conseil des gouverneurs (point 15 de l'ordre du jour)**
73. Le Conseil d'administration examine le projet d'ordre du jour provisoire de la quarantième session du Conseil des gouverneurs tel qu'il figure dans le document EB 2016/118/R.31, et l'approuve conformément à l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs.
- O. Rapport de situation du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance (point 16 de l'ordre du jour)**
74. Le Conseil d'administration accueille favorablement l'exposé du président du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance à propos des cinquième et sixième réunions du Groupe de travail, comme il est décrit dans le document EB 2016/118/R.32, et prend note des informations y figurant.
75. Le président informe le Conseil que le Groupe de travail est parvenu à un consensus sur certaines questions, notamment celles concernant la reconstitution et le besoin de définir la composition de chaque liste lors de ces réunions. Il rappelle que les listes ont été invitées à formuler des commentaires sur d'autres propositions avancées lors de la récente réunion informelle qui s'est tenue le 14 septembre 2016. Les représentants font des déclarations sur leurs positions à propos de ces propositions. Les représentants conviennent de la nécessité de résoudre le problème de la sous-représentation de la Liste C. Parmi les propositions examinées par le groupe de travail figurent:
- a) Revoir la définition de chaque liste, ce qui aboutira par conséquent au transfert de pays d'une liste à une autre;
  - b) Dresser les listes en fonction de l'admissibilité aux financements du FIDA, ce qui aboutira à nouveau à des transferts entre les listes;
  - c) Créer une quatrième liste, la Liste D, qui sera différente de la Liste C sur la base des critères d'admissibilité aux financements; et
  - d) Diviser la Liste C en sous-listes, en fonction des conditions de prêt plutôt que sur une base régionale.
76. Le président du Conseil se félicite du consensus atteint sur les questions de reconstitution, notamment certaines réformes et le maintien du cycle de trois ans. Dans le même ordre d'idées, il rappelle au Conseil que la pratique des examens à mi-parcours n'a débuté qu'avec FIDA9 et s'est améliorée avec FIDA10, le Conseil étant également engagé dans le processus d'établissement de l'ordre du jour. Dans cette optique, il suggère que, dans les prochains mois, les Coordonnateurs et amis collaborent avec le Conseil dans le cadre d'une réunion informelle pour discuter des domaines thématiques et d'un ordre du jour préliminaire tenant compte de l'orientation que le Conseil souhaiterait suggérer à la direction.
77. Le Conseil prend note du fait que le Groupe de travail continuera à examiner et affiner les options concernant le système des listes et les questions de représentation dans la perspective de la présentation de son rapport, prévue par son mandat, au Conseil des gouverneurs en février 2017.
- P. Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance (point 17 de l'ordre du jour)**
- a) Rapport du président sur la troisième réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance
78. Le Conseil d'administration prend note du rapport du président sur la troisième réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance

(SAFP) (tel qu'il figure dans le document EB 2016/118/R.33) et des questions qui y sont abordées, par exemple s'il convient de remplacer le RNB par habitant par l'indice de développement humain dans la formule; cette solution a été mise à l'essai et s'est révélée ne faire aucune différence pour la formule. Le Conseil prend acte de l'avis du Groupe de travail selon lequel le RNB par habitant doit être conservé.

79. La direction présentera un document d'orientation décrivant la proposition de la première phase du processus d'examen du SAFP à la session de décembre 2016 du Conseil.
80. S'agissant de la révision de la formule, la direction est invitée à intégrer plusieurs thèmes transversaux tels que l'égalité des sexes, la vulnérabilité au changement climatique et la nutrition.
  - b) Rapport oral du président sur la quatrième réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance
81. Le Conseil prend note de l'exposé oral présenté par le président sur la quatrième réunion du Groupe de travail sur le SAFP. Le Groupe de travail a examiné la proposition visant à ajuster les variables de la formule du SAFP et a encouragé la direction à poursuivre les ajustements proposés, tout en veillant à réduire le degré de variation entre les allocations, à maintenir l'élasticité de chaque variable à des niveaux convenables et à veiller à ce que la formule soit aussi simple que possible.
82. Durant la deuxième phase de l'examen du SAFP, la direction explorera des solutions lui permettant d'utiliser la variable logarithmique "population rurale", en ajustant l'exposant du RNB par habitant et en complétant la variable avec une mesure de vulnérabilité distincte, et d'éliminer la variable "évaluation des politiques et institutions nationales" du côté de la composante "performance du pays" en dehors de certains de ses aspects au niveau macro, qui sera intégrée à la variable "performance du secteur rural".
83. Tout en retenant le point de vue que la composante "besoins du pays" de la formule du SAFP doit être renforcée, le Conseil invite instamment la direction à veiller à ce que la formule ne légitime pas les performances médiocres et ne pénalise pas les bonnes performances.
84. Le Conseil note que le Groupe de travail sur le SAFP a approuvé la proposition visant à limiter ses comptes rendus officiels aux procès-verbaux uniquement, et que le Président continuera à présenter un exposé oral au Conseil d'administration sur la base du procès-verbal.
- Q. Vue d'ensemble de l'approche holistique à adopter par le FIDA pour adapter ses opérations au contexte du pays (englobant les situations de fragilité, les pays à revenu intermédiaire, le Système d'allocation fondé sur la performance et la décentralisation) (Document pour information) (point 20 de l'ordre du jour)
85. Le Conseil examine la vue d'ensemble de l'approche holistique à adopter par le FIDA pour adapter ses opérations au contexte du pays (englobant les situations de fragilité, les pays à revenu intermédiaire, le Système d'allocation fondé sur la performance et la décentralisation) telle qu'elle figure dans le document EB 2016/118/R.39. Les représentants remercient le FIDA pour cette vue d'ensemble, qui vise à assurer des approches plus différenciées en adaptant l'appui du FIDA aux contextes nationaux et réaffirme l'importance de telles approches pour les pays à revenu intermédiaire et les pays en situations de fragilité, et entre eux, comme le montre le cadre stratégique.

86. Le Conseil est informé que la version finale du document sera publiée en mai 2017.

## R. Questions diverses (point 18 de l'ordre du jour)

- a) Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA
87. Après examen du document sur l'élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA (EB 2016/118/R.34), le Conseil d'administration est informé que Son Excellence Elías Rafael Eljuri Abraham, Représentant de la République bolivarienne du Venezuela, a été nommé membre, tandis que Madame Liliane Ortega, Représentante de la Suisse, et Monsieur MD. Mafizur Rahman, Représentant du Bangladesh, ont été nommés membres suppléants.
88. Rappelant que ces représentants sont élus au Comité des pensions à titre personnel, le Conseil élit les représentants proposés pour un mandat de trois ans prenant fin le 30 septembre 2019.
- b) Révision du procès-verbal de la cent dix-septième session du Conseil d'administration
89. Le Conseil d'administration approuve les modifications qu'il est proposé d'apporter au projet de procès-verbal de sa cent dix-septième session figurant dans le document EB 2016/118/R.35.
- c) Proposition relative d'acceptation de fonds supplémentaires de la part de la Fondation Rockefeller
90. Le Conseil d'administration autorise le Président à négocier et conclure avec la Fondation Rockefeller un accord de fonds supplémentaires à l'appui d'activités de développement des filières menées dans le cadre du Programme de développement des filières en cours d'exécution au Nigéria.
91. La direction prend note de la suggestion émise par un représentant visant à améliorer la proposition susmentionnée dans les domaines de: la stratégie d'égalité des sexes; l'accès aux fonds de démarrage pour les jeunes entrepreneurs; et les modalités de prix équitables et transparentes.
92. Rappelant les informations fournies par le Conseiller juridique concernant la délégation de pouvoir dans le cadre du FARMS et les deux propositions de fonds supplémentaires soumises à la présente session du Conseil, le représentant de l'Allemagne demande des précisions sur la délégation de pouvoirs du Conseil au Président et une liste de tous les dons de ce type ayant été approuvés en vertu de cet arrangement.
93. Le président précise que le Conseil d'administration a délégué au Président le pouvoir d'accepter des fonds supplémentaires des États membres et des États non membres pour les projets en cours. Il explique en outre que l'approbation du Conseil a été sollicitée là où les fonds supplémentaires d'un État non membre ont été proposés pour appuyer une nouvelle opération extérieure ou parallèle à un projet en cours.
- d) Proposition d'acceptation de fonds supplémentaires de la part de la Fondation Bill et Melinda Gates
94. Le Conseil approuve la proposition visant à autoriser le Président à négocier et conclure avec la Fondation Bill et Melinda Gates un accord de fonds supplémentaires, tel qu'il figure dans le document EB 2016/118/R.40, à l'appui des activités de financement rurale au Nigéria. Les fonds seront utilisés pour le programme en cours financé par le FIDA au Nigéria, qui est dans sa dernière année de mise en œuvre, et pour apporter au gouvernement un appui additionnel à la politique en matière de finance rurale pour une période maximale de 36 mois.

e) Tableau de suivi relatif aux II<sup>es</sup> Journées de réflexion du Conseil d'administration du FIDA

95. Le Conseil d'administration examine le tableau de suivi relatif aux II<sup>es</sup> journées de réflexion tel qu'il figure dans le document EB 2016/118/R.37 et se félicite du fait que nombre des mesures qu'il contient sont déjà en cours. Elles soulignent la nécessité d'un suivi ultérieur sur un certain nombre de mesures telles que la participation précoce des Coordonnateurs dans les processus décisionnels et une interaction accrue avec IOE. Celles-ci sont jugées importantes pour renforcer la transparence, la responsabilité et l'efficacité, ainsi que pour une interaction efficace entre le Conseil, la direction et le Bureau du Conseil des gouverneurs.
96. Le Conseil souligne de nouveau que les journées de réflexion sont un bon moyen d'encourager les débats et les échanges de vues entre les représentants au Conseil et les membres de la direction et qu'elles favorisent un climat de confiance et de compréhension mutuelle.
97. Il est convenu que le tableau sera actualisé afin d'inclure d'autres questions examinées lors des journées de réflexion comme des directives à court terme sur la mise en œuvre de FIDA10, une vision à long terme pour la réalisation des objectifs de développement durable 1 et 2 et le renforcement des efforts d'intégration en cours.

f) Coopération avec les organismes ayant leur siège à Rome (OSR)

98. Le Conseil examine la question soulevée par le représentant des Pays-Bas concernant la collaboration avec les OSR et l'importance de l'engagement à collaborer avec les organismes, compte tenu de leurs mandats uniques et complémentaires. La direction confirme son engagement en faveur des efforts de collaboration, notamment par l'intermédiaire du document sur lequel collaborent les trois OSR et qui doit être présenté au Conseil en décembre.
99. Tout en précisant que le FIDA ne formulera aucune observation sur le cadre stratégique d'un autre OSR, le président souligne que la collaboration se poursuivra de manière à contribuer positivement au mandat du FIDA.

## S. Clôture de la session

100. Le Président fait la synthèse des principaux points abordés et des décisions clés prises au cours de la session. Il félicite le Conseil sur la poursuite de la bonne pratique consistant à présenter sous forme de tableau les déclarations individuelles et conjointes des listes et note que cela reflète le genre de complémentarité et de synergie qui améliore la performance. Il remercie M. Benito Jiménez Sauma et M. Adolfo Di Carluccio pour leurs rapports détaillés au nom du Comité de l'évaluation et du Comité d'audit, respectivement, et il se félicite des progrès notables accomplis par le Groupe de travail sur le SAFFP.
101. Deux représentants quittent le Conseil pour d'autres tâches, et le Président leur fait ses adieux. Tout d'abord, il rend hommage à M. Di Carluccio, représentant de l'Italie et président du Comité d'audit, pour sa remarquable contribution au Conseil, en particulier le rôle de premier plan qu'il a joué dans les travaux du Comité d'audit et dans l'élaboration du Cadre d'emprunt souverain. Il remercie également M. Earnán O'Cléirigh, ancien représentant de l'Irlande, pour sa contribution active.
102. Clôturant les travaux, le Président remercie les représentants pour leur participation à la session, leurs conseils utiles et leur soutien continu en faveur du Fonds. Il remercie également tout le personnel qui a travaillé dur pour assurer le succès de la session.

#### IV. Documents présentés pour information

103. Le document suivant est présenté au Conseil d'administration pour information:

- Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les premier et deuxième trimestres de 2016 (EB 2016/118/R.38).

#### V. Informations fournies dans le cadre du principe d'adaptation à l'objectif visé

- Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
- Rapport sur l'état des contributions à la dixième reconstitution des ressources du FIDA
- Activités par pays prévues pour 2016-2018
- Liste des documents pour la cent dix-huitième session du Conseil d'administration



Investing in rural people  
Investir dans les populations rurales  
Invertir en la población rural  
الاستثمار في السكان الريفيين

## المشاركون في الدورة الثامنة عشرة بعد المائة للمجلس التنفيذي

Delegations at the 118<sup>th</sup> session of  
the Executive Board

Délégations à la cent dix-huitième  
session du Conseil d'administration

Delegaciones en el 118<sup>o</sup> período de  
sesiones de la Junta Ejecutiva

Executive Board — 118<sup>th</sup> Session  
Rome, 21-22 September 2016

---

For: Information

## ALGERIA

Nourdine LASMI  
Directeur de la maintenance et des moyens  
Ministère des finances  
Alger

Abdenmour GOUGAM  
Secrétaire des affaires étrangères  
Ambassade de la République  
algérienne démocratique  
et populaire  
Rome

Imed SELATNIA  
Conseiller  
Ambassade de la République  
algérienne démocratique  
et populaire  
Rome

## ANGOLA

Carlos Alberto AMARAL  
Ministre Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République d'Angola  
auprès du FIDA  
Rome

Angelo RAFAEL  
Conseiller  
Représentant permanent suppléant  
de la République d'Angola  
auprès du FIDA  
Rome

## ARGENTINA

Claudio Javier ROZENCWAIG  
Embajador  
Representante Permanente de  
la República Argentina ante  
la FAO, el FIDA y el PMA  
Roma

Alejandro GENNARI  
Coordinador Ejecutivo  
Unidad para el Cambio Rural (UCAR)  
Ministerio de Agricultura,  
Ganadería y Pesca  
Buenos Aires

## ARGENTINA (cont'd)

Nazareno Cruz MONTANI CAZABAT  
Secretario  
Representante Permanente Alterno  
de la República Argentina  
ante la FAO, el FIDA y el PMA  
Roma

## AUSTRIA

Verena HAGG  
Advisor  
International Financial Institutions  
Federal Ministry of Finance  
Vienna

## BELGIUM

Guy BERINGHS  
Ministre Plénipotentiaire  
Représentant permanent adjoint de  
la Belgique auprès des organisations  
spécialisées des Nations Unies  
Rome

Virginie KNECHT  
Assistante  
Ambassade de Belgique  
Rome

## BRAZIL

Rafael RANIERI  
General Coordinator of Relations  
with International Organizations  
Secretariat of International Affairs  
Ministry of Planning, Development  
and Management  
Brasilia

## CANADA

David CUMING  
Programme Officer  
Permanent Mission of Canada  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

## CANADA (cont'd)

Maria Carolina RAMIREZ SERRANO  
Senior Program Officer  
Food Security Division  
Global Issues and Development Branch  
Global Affairs Canada (GAC)  
Ottawa

## CHINA

LIU Weihua  
Deputy Director-General  
Department of International Economic  
and Financial Co-operation  
Ministry of Finance  
Beijing

SHI Jiaoqun  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

ZHANG Ji  
Official  
Department of International Economic  
and Financial Co-operation  
Ministry of Finance  
Beijing

## DENMARK

Vibeke Gram MORTENSEN  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative of  
the Kingdom of Denmark to IFAD  
Rome

Ninna Katrine SANDEN  
Intern  
The Royal Danish Embassy  
Rome

## DOMINICAN REPUBLIC

Mario ARVELO CAAMAÑO  
Embajador  
Representante Permanente de la  
República Dominicana ante  
el FIDA  
Roma

## DOMINICAN REPUBLIC (cont'd)

Julia VICIOSO VARELAS  
Ministra Consejera  
Representante Permanente Alternativa  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

Diana INFANTE QUIÑONES  
Consejera  
Representante Permanente Alternativa  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

Liudmilla KUZMICHEVA  
Consejera  
Representante Permanente Alternativa  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

María Cristina LAUREANO PEÑA  
Primera Secretaria  
Representante Permanente Alternativa  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

## EGYPT

Abdelbaset Ahmed Aly SHALABY  
Agricultural Counsellor  
Deputy Permanent Representative of  
the Arab Republic of Egypt to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

## FRANCE

Serge TOMASI  
Ambassadeur  
Représentant permanent  
de la République française  
auprès de l'OAA, PAM et FIDA  
Rome

Arnaud GUIGNÉ  
Conseiller économique  
Adjoint au Chef du service économique régional  
Ambassade de France  
Rome

## FRANCE (cont'd)

Jérôme AUDIN  
Représentant permanent adjoint  
de la République française  
auprès de l'OAA, PAM et FIDA  
Rome

Marlène PRA  
Chargée de mission  
Représentation permanente de la  
République française auprès de  
l'OAA, PAM et FIDA  
Rome

## GERMANY

Martina METZ  
Minister  
Alternate Permanent Representative of  
the Federal Republic of Germany to FAO and  
the other International Organizations  
Rome

## GHANA

Nii QUAYE-KUMAH  
Minister  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Ghana to IFAD  
Rome

## INDIA

Raj KUMAR  
Joint Secretary  
Department of Economic Affairs  
Ministry of Finance  
New Delhi

## INDONESIA

Des ALWI  
Minister  
Deputy Chief of Mission  
Deputy Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia  
to IFAD  
Rome

## INDONESIA (cont'd)

Royhan Nevy WAHAB  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia  
to IFAD  
Rome

Yusral TAHIR  
Agricultural Attaché  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia  
to IFAD  
Rome

Gustaf Daud SIRAIT  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia  
to IFAD  
Rome

Lesthio WIBOWO  
Official  
Directorate of Economic  
Development and Environment  
Ministry of Foreign Affairs  
Jakarta

## IRELAND

Aiden FITZPATRICK  
Senior Development Specialist  
Development Co-operation Directorate  
Policy Unit  
Department of Foreign Affairs  
Dublin

Damien KELLY  
First Secretary (Agriculture)  
Deputy Permanent Representative  
of Ireland to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

## ITALY

Adolfo DI CARLUCCIO  
Executive Board Representative  
of IFAD for Italy  
Director OECD Affairs  
and Financial Markets (Office VII)  
Department of the Treasury  
Ministry of Economy and Finance  
Rome

## ITALY (cont'd)

Valentina MUIESAN  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Italian Republic to IFAD  
Rome

Lucia SENOFONTE  
Adviser  
Service in charge of Multilateral  
Development Banks (Office X)  
Directorate General for International  
Financial Relations (Directorate III)  
Department of the Treasury  
Ministry of Economy and Finance  
Rome

Federica OLIMPIERI  
Intern  
Permanent Representation of the  
Italian Republic to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

## JAPAN

Osamu KUBOTA  
Minister Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of Japan to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

Akiko MUTO  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of Japan to the United Nations Food  
and Agriculture Agencies  
Rome

## KENYA

Fabian MU YA  
Agricultural Attaché  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Kenya to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

## KUWAIT

Yousef Ghazi AL-BADER  
Regional Manager for Central  
Asian and European Countries  
Operations Department  
Kuwait Fund for Arab  
Economic Development  
Kuwait City

## MEXICO

Benito JIMÉNEZ SAUMA  
Segundo Secretario  
Representante Permanente Alterno  
de los Estados Unidos Mexicanos  
ante el FIDA  
Roma

## NETHERLANDS

Hans HOOGEVEEN  
Ambassador  
Permanent Representative of  
the Kingdom of the Netherlands to  
the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture  
Rome

Wierish RAMSOEKH  
Counsellor  
Deputy Permanent Representatives of  
the Kingdom of the Netherlands to  
the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture  
Rome

Joke BAAK  
Senior Policy Officer  
Multilateral Organisations and  
Human Rights Department, Social  
and Economic Affairs Division  
Ministry of Foreign Affairs  
Rome

## NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN  
Minister  
Permanent Representative of the  
Federal Republic of Nigeria  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

## NORWAY

Inge NORDANG  
Ambassador  
Permanent Representative of the  
Kingdom of Norway to IFAD  
Rome

Margot SKARPETEIG  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative of  
the Kingdom of Norway to IFAD  
Rome

Gunnvor BERGE  
Senior Adviser  
Section for United Nations Policy  
Department for United Nations,  
Peace and Humanitarian Affairs  
Royal Norwegian Ministry  
of Foreign Affairs  
Oslo

Andrea SILKOSET  
Intern  
Royal Norwegian Embassy  
Rome

## PAKISTAN

Nadeem RIYAZ  
Ambassador  
Permanent Representative of the  
Islamic Republic of Pakistan to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Khalid MEHBOOB  
Adviser  
Alternate Permanent Representative  
of the Islamic Republic of Pakistan  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

## QATAR

Akeel HATOOR  
Adviser  
Embassy of the State of Qatar  
Rome

## REPUBLIC OF KOREA

JOO Won Chul  
Counsellor (Agricultural Attaché)  
Alternate Permanent Representative of the  
Republic of Korea to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

## SAUDI ARABIA

Mohammed Ahmed M. ALGHAMDI  
Minister Plenipotentiary  
Permanent Representative of the  
Kingdom of Saudi Arabia to FAO  
Rome

## SPAIN

Juan Claudio DE RAMÓN JACOB-ERNEST  
Primer Secretario  
Embajada de España  
Roma

María ABAD ZAPATERO  
Técnico Superior Experto en Cooperación  
Departamento de la Oficina del  
Fondo para la Promoción  
del Desarrollo (FONPRODE) y  
de la Cooperación Financiera  
Agencia Española de Cooperación  
Internacional para el Desarrollo (AECID)  
Madrid

## SWEDEN

Victoria JACOBSSON  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of Sweden to IFAD  
Rome

Margaretha ARNESSON-CIOTTI  
Programme Officer  
Embassy of Sweden  
Rome

## SWITZERLAND

Liliane ORTEGA  
Conseillère  
Représentante permanente adjointe  
de la Confédération suisse auprès  
de la FAO, du FIDA et du PAM  
Rome

Dimka STANTCHEV SKEIE  
Chargée de programme  
Section Programme global sécurité alimentaire  
Direction du développement et de la coopération  
Département fédéral des affaires étrangères  
Berne

## UNITED ARAB EMIRATES

Yousuf Mohammed BIN HAJAR  
Deputy Director  
International Financial Relations Department  
Ministry of Finance  
Abu Dhabi

## UNITED KINGDOM

Marie-Therese SARCH  
Ambassador  
Permanent Representative of the  
United Kingdom of Great Britain and  
Northern Ireland to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

Elizabeth NASSKAU  
First Secretary  
Deputy Permanent Representative of  
the United Kingdom of Great Britain and  
Northern Ireland to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

## UNITED STATES

John HURLEY  
Director  
Office of Debt and Development Policy  
Department of the Treasury  
Washington, D.C.

Nicholas STRYCHACZ  
International Economist  
Office of International Development  
and Debt Policy  
Department of the Treasury  
Washington, D.C.

## UNITED STATES (cont'd)

Fabrizio MOSCATELLI  
Development Advisor  
USAID Bureau for Food Security  
United States Mission to the  
United Nations Agencies for  
Food and Agriculture  
Rome

## VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Elías Rafael ELJURI ABRAHAM  
Embajador  
Representante Permanente de  
la República Bolivariana de Venezuela  
ante la FAO y demás Organismos  
de las Naciones Unidas  
Roma

Porfirio PESTANA DE BARROS  
Ministro Consejero  
Representante Permanente Alternativo de la  
República Bolivariana de Venezuela  
ante la FAO y demás Organismos  
de las Naciones Unidas  
Roma

Hendrick Rafael BARRETO SÁNCHEZ  
Primer Secretario  
Representante Permanente Alternativo de la  
República Bolivariana de Venezuela  
ante la FAO y demás Organismos  
de las Naciones Unidas  
Roma

## المراقبون

OBSERVERS  
OBSERVATEURS  
OBSERVADORES

### مداولات برامج الفرص الاستراتيجية القطرية

COSOP DELIBERATIONS<sup>2</sup>  
DÉLIBÉRATIONS RELATIVES AUX COSOP  
DELIBERACIONES SOBRE LOS COSOP

TURKEY

Aydin Adnan SEZGIN  
Ambassador  
Permanent Representative  
of the Republic of Turkey to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Roma

### المراقبون الصامتون في المناقشات الإقليمية

SILENT OBSERVER FOR REGIONAL DISCUSSIONS<sup>3</sup>  
OBSERVATEUR SANS DROIT DE PAROLE LORS DES DISCUSSIONS  
RÉGIONALES  
OBSERVADOR SIN DERECHO A INTERVENIR EN LOS DEBATES  
REGIONALES

ZIMBABWE

Godfrey MAGWENZI  
Ambassador  
Permanent Representative of the  
Republic of Zimbabwe to IFAD  
Roma

<sup>2</sup> Pursuant to document EB 2002/77/R.12, Procedure for the Review of Country Strategic Opportunities Papers (COSOPs) by the Executive Board, paragraph 15(2) "Process".

<sup>3</sup> Pursuant to document EB 2010/101/INF.4/Rev.1, Silent observers at Executive Board proceedings, paragraph 2(b).

## Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent dix-huitième session

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2016/118/R.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2016/118/R.1/Rev.1/Add.1/Rev.2	2	Calendrier de travail de la session
EB 2016/118/R.2	3	Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2017, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2017 et plan indicatif pour 2018-2019 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
EB 2016/118/R.3	4a)	Projet de procès-verbal de la quatre-vingt-douzième session du Comité de l'évaluation
EB 2016/118/R.41	4b)	Procès-verbal de la quatre-vingt-treizième session du Comité de l'évaluation
EB 2016/118/R.4	4 c) i)	Chine: Évaluation du programme de pays
EB 2016/118/R.5	4 c) ii)	Indonésie: Évaluation du programme de pays
EB 2016/118/R.6	4 c) iii)	Turquie: Évaluation du programme de pays
EB 2016/118/R.7 + Add.1	4 d)	Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA évaluées en 2015 (RARI)
EB 2016/118/R.8 + Add.1	5	Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE)
EB 2016/118/R.9	6	Examen à mi-parcours de la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
EB 2016/118/R.10 + Add.1 <sup>4</sup>	7	Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)
EB 2016/118/R.11 + Add.1	8a)	République argentine: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2016/118/R.12 + Add.1	8 b)	République populaire de Chine: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2016/118/R.13 + Add.1	8 c)	République d'Indonésie: Programme d'options stratégiques pour le pays

---

<sup>4</sup> En anglais seulement.

EB 2016/118/R.14 + Add.1	8 d)	République turque: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2016/118/R.15	9	Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'instrument établissant le fonds fiduciaire pour le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne du FIDA
EB 2016/118/R.16 + Corr.1 <sup>5</sup>	10	Intégrer la problématique du climat dans les programmes financés par le FIDA
EB 2016/118/R.17	11a)	Niger: mémorandum du Président: Proposition de prêt et don en faveur de la République du Niger pour combler le déficit de financement du Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder
EB 2016/118/R.18	11 b) i)	Éthiopie: Programme de développement participatif de la petite irrigation – Phase II (PASIDP II)
EB 2016/118/R.19 + Add.1 + Sup.1 <sup>6</sup>	11 b) ii)	Rwanda: Projet de développement de la production laitière au Rwanda
EB 2016/118/R.20 + Add.1 + Sup.1 <sup>6</sup>	11 b) iii)	Zimbabwe: Programme de relance de l'irrigation paysanne
EB 2016/118/R.21 <sup>7</sup>	11 c)	Viet Nam: Projet d'appui aux petits agriculteurs commerciaux dans les provinces de B c Kan et de Cao B ng
EB 2016/118/R.22	11 d)	Maroc: Projet de développement rural des montagnes de l'Atlas
EB 2016/118/R.23	12	Proposition de don au titre du guichet-pays spécifique à ABC Microfinance en faveur du financement des jeunes ruraux par la diaspora malienne
EB 2016/118/R.24	13	Établissement de la Consultation sur la onzième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2016/118/R.25	14a) i)	Rapport du président du Comité d'audit sur la quarantième réunion
EB 2016/118/R.26	14 a) ii)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent quarante et unième réunion
EB 2016/118/R.27	14b)	Examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale
EB 2016/118/R.28	14 c)	Méthode de détermination des taux d'intérêt variables du FIDA: impact des taux d'intérêt négatifs

---

<sup>5</sup> En espagnol seulement.

<sup>6</sup> En anglais seulement.

<sup>7</sup> Retiré de l'ordre du jour.

EB 2016/118/R.29	14 d)	Proposition de mobilisation de la facilité d'emprunt de KfW dans le cadre de FIDA10
EB 2016/118/R.30	14 e)	Examen du Cadre d'emprunt souverain du FIDA – Emprunts auprès d'États souverains et d'institutions financées par un État
EB 2016/118/R.31	15	Projet d'ordre du jour provisoire de la quarantième session du Conseil des gouverneurs
EB 2016/118/R.32	16	Rapport de situation du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance
EB 2016/118/R.33	17 a)	Rapport du président du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance sur la troisième réunion
EB 2016/118/R.34	18 a)	Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA
EB 2016/118/R.35	18 b)	Révision du procès-verbal de la cent dix-septième session du Conseil d'administration
EB 2016/118/R.36	18 c)	Proposition relative d'acceptation de fonds supplémentaires de la part de la Fondation Rockefeller
EB 2016/118/R.40	18 d)	Proposition d'acceptation de fonds supplémentaires de la part de la Fondation Bill et Melinda Gates
EB 2016/118/R.37	18 e)	Tableau de suivi relatif aux 11es journées de réflexion du Conseil d'administration du FIDA
Documents présentés pour information		
EB 2016/118/R.38	19	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier et deuxième trimestres de 2016
EB 2016/118/R.39	20	Vue d'ensemble de l'approche holistique à adopter par le FIDA pour adapter ses opérations au contexte du pays (englobant les situations de fragilité, les pays à revenu intermédiaire, le Système d'allocation fondé sur la performance et la décentralisation)
Principe d'adaptation à l'objectif visé		
EB 2016 FFP4 (AC/EB)		Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
EB 2016 FFP5 (AC/EB)		Rapport sur l'état des contributions à la dixième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2016 FFP6		Activités par pays prévues pour 2016-2018

EB 2016 FFP7	Liste des documents pour la cent dix-huitième session du Conseil d'administration
Notes d'information	
EB 2016/118/INF.1	Arrangements pour la cent dix-huitième session du Conseil d'administration
EB 2016/118/INF.2	Synthèse des II <sup>es</sup> Journées de réflexion du Conseil d'administration du FIDA
EB 2016/118/INF.3	Modalités et conditions de prêt du FIDA: taux d'intérêt des prêts consentis à des conditions ordinaires et intermédiaires en 2016
EB 2016/118/INF.4	Vue d'ensemble des fonds supplémentaires reçus, engagés et utilisés en 2015
EB 2016/118/INF.5	Procédures opérationnelles relatives aux stratégies de pays
EB 2016/118/INF.6	Mécanisme pour les réfugiés, les migrants, les déplacements forcés et la stabilité rurale (FARMS)
EB 2016/118/INF.7	Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration

Cote du document:	<u>EB 2016/118/R.1/Rev.2</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>21 septembre 2016</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Investir dans les populations rurales

## Ordre du jour

### Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsable pour les questions techniques et la transmission des documents:

William Skinner  
Chef du Bureau des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2974  
courriel: [gb\\_office@ifad.org](mailto:gb_office@ifad.org)

Conseil d'administration – Cent dix-huitième session  
Rome, 21-22 septembre 2016

---

## Ordre du jour

### I. Points de l'ordre du jour pour approbation ou examen<sup>8</sup>

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour [A]
 

Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil sera assignée à chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

[A] = pour approbation  
[E] = pour examen  
[I] = pour information
3. Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2017, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2017 et plan indicatif pour 2018-2019 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA [E]
4. Évaluation
  - a) Quatre-vingt-douzième session du Comité de l'évaluation [I]
  - b) Quatre-vingt-treizième session du Comité de l'évaluation [I]
  - c) Évaluations de programme de pays [E]
    - i) Chine
    - ii) Indonésie
    - iii) Turquie
  - d) Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) [E]
5. Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) [E]
6. Examen à mi-parcours de la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes [E]
7. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) [E]
8. Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) [E]
  - a) Argentine
  - b) Chine
  - c) Indonésie
  - d) Turquie
9. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'instrument établissant le fonds fiduciaire pour le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne du FIDA (ASAP) [A]
10. Intégrer la problématique du climat dans les programmes financés par le FIDA [E]

<sup>8</sup> Cette section comprend en outre un certain nombre de points présentés pour information, qui seront examinés durant la session du Conseil d'administration.

11. Propositions de projet/programme soumises au Conseil d'administration [A]
  - a) Afrique de l'Ouest et du Centre

Niger: Mémoire du Président: proposition de prêt et don en faveur de la République du Niger pour combler le déficit de financement du Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder
  - b) Afrique orientale et australe
    - i) Éthiopie: Programme de développement participatif de la petite irrigation – Phase II
    - ii) Rwanda: Projet de développement de la production laitière au Rwanda
    - iii) Zimbabwe: Programme de relance de l'irrigation paysanne
  - c) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

Maroc: Projet de développement rural des montagnes de l'Atlas
12. Proposition de don au titre du guichet-pays spécifique à ABC Microfinance en faveur du financement des jeunes ruraux par la diaspora malienne [A]
13. Établissement de la Consultation sur la onzième reconstitution des ressources du FIDA [A]
14. Questions financières
  - a) Rapports du président du Comité d'audit [E]
    - i) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent quarantième réunion
    - ii) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent quarante et unième réunion
  - b) Examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale [A]
  - c) Méthode de détermination des taux d'intérêt variables du FIDA: impact des taux d'intérêt négatifs [A]
  - d) Proposition de mobilisation de la facilité d'emprunt de KfW dans le cadre de FIDA10 [A]
  - e) Examen du Cadre d'emprunt souverain du FIDA – Emprunts auprès d'États souverains et d'institutions financées par un État [I]
15. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarantième session du Conseil des gouverneurs [A]
16. Rapport de situation du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance [I]
17. Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance [E]
  - a) Rapport du président du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance sur la troisième réunion
  - b) Rapport oral du président du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance sur la quatrième réunion
18. Questions diverses
  - a) Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA [A]
  - b) Révision du procès-verbal de la cent dix-septième session du Conseil d'administration [A]

- c) Proposition d'acceptation de fonds supplémentaires de la part de la Fondation Rockefeller [A]
- d) Proposition d'acceptation de fonds supplémentaires de la part de la Fondation Bill & Melinda Gates [A]
- e) Tableau de suivi relatif aux II<sup>es</sup> Journées de réflexion du Conseil d'administration du FIDA [E]
- f) Collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome [I]

---

## II. Documents présentés pour information

Les documents présentés pour information ne sont discutés durant une session du Conseil que si la direction l'estime nécessaire ou si l'un des membres du Conseil le demande expressément. Ces requêtes doivent être transmises par écrit au Secrétaire du FIDA trois semaines avant la session du Conseil.

Le calendrier de travail, qui ne comprend que les points de l'ordre du jour à discuter durant la session du Conseil (à savoir les points présentés pour approbation, examen ou confirmation et les documents présentés pour information lorsque le Conseil a reçu une demande écrite en ce sens), est mis en ligne sur le site web du FIDA deux semaines avant la session.

- 19. Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier et deuxième trimestres de 2016 [I]
- 20. Vue d'ensemble de l'approche holistique à adopter par le FIDA pour adapter ses opérations au contexte du pays (englobant les situations de fragilité, les pays à revenu intermédiaire, le Système d'allocation fondé sur la performance et la décentralisation) [I]

---

## III. Informations fournies dans le cadre du principe d'adaptation à l'objectif visé

En vertu du principe d'adaptation à l'objectif visé, approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2013 (EB 2013/110/R.4), les documents suivants seront disponibles sur le site web du FIDA ainsi que sur la plateforme interactive réservée aux États membres. Si un représentant au Conseil d'administration en fait la demande, les informations fournies pourront être discutées dans le cadre d'un point additionnel inscrit à l'ordre du jour.

- 21. Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
- 22. Rapport sur l'état des contributions à la dixième reconstitution des ressources du FIDA
- 23. Activités par pays prévues pour 2016-2018

## IV. Notes d'information

- a) Arrangements pour la cent dix-huitième session du Conseil d'administration: Renseignements à l'intention des représentants au Conseil d'administration
- b) Vue d'ensemble des fonds supplémentaires reçus, engagés et utilisés en 2015
- c) Synthèse des II<sup>es</sup> Journées de réflexion du Conseil d'administration du FIDA
- d) Procédures opérationnelles relatives aux stratégies de pays

- e) Mécanisme pour les réfugiés, les migrants, les déplacements forcés et la stabilité rurale (FARMS)
- f) Conditions et modalités de prêt du FIDA: taux d'intérêt appliqués aux prêts consentis à des conditions ordinaires et intermédiaires en 2016
- g) Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration

